

AVIS ENQUETE PUBLIQUE

portant sur la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance supérieure à 250 KWc sur la commune de Sallèles-d'Aude
au lieu-dit « Grande Garrigue de Truilhas »
déposée par la société « ALBIOMA SOLAR ASSETS FRANCE 2 »

Par arrêté préfectoral du 04 juillet 2023 du préfet de l'Aude, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du lundi 07 août 2023 au jeudi 07 septembre 2023 inclus.

Caractéristiques principales du projet :

Le projet situé sur la commune de Sallèles-d'Aude porte sur la création d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Grande Garrigue de Truilhas » sur des terres agricoles.

La surface clôturée est de 4,5ha pour une puissance de 4,4 MWc. Les panneaux sont mobiles sur trackers de 2,30m de hauteur en inclinaison maximale et de 1,50m à plat de hauteur.

Le site comprenant en outre 4 locaux techniques cumulant 62 m² de surface de plancher et des pistes.

Au terme de la procédure, la décision préfectorale qui pourra être adoptée sera, soit un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant le permis de construire, soit un arrêté portant sursis à statuer, soit un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.424-2 du code de l'urbanisme.

Le commissaire enquêteur est M. Guy Cano, officier de gendarmerie, en retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact avec son résumé non technique et la lettre de la MRAe en sa qualité d'autorité environnementale, est consultable :

- en version papier à la mairie de Sallèles-d'Aude, siège de l'enquête — 22 Avenue René Iché – 11590 Sallèles-d'Aude aux jours et heures d'ouverture au public,

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/projet-photovoltaique-salleles-d-aude/>
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaique>
- gratuitement sur un poste informatique, à la mairie de Sallèles-d'Aude aux jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne peut obtenir à ses frais communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de l'Aude – Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement de territoire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions sur ce projet peuvent être consignées par le public :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouvert uniquement à la mairie de Sallèles-d'Aude.
- sur le registre dématérialisé au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/projet-photovoltaique-salleles-d-aude/>

Elles peuvent également être adressées avant la clôture de l'enquête :

- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Sallèles-d'Aude – 22 Avenue René Iché – 11590 Sallèles-d'Aude à l'attention de M. le commissaire enquêteur (centrale photovoltaïque de Sallèles-d'Aude au lieu-dit « Grande Garrigue de Truilhas »).

Ces observations sont annexées au registre d'enquête, sous format papier, tenu à disposition au siège

de l'enquête.

- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
projet-photovoltaique-salleles@democratie-active.fr

Les communes concernées sont :

- Sallèles-d'Aude, Mirepeisset, Argeliers, Ouveillan, Cuxac-d'Aude, Moussan, Saint-Marcel-sur-Aude et Ginestas.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Sallèles-d'Aude – 22 Avenue René Iché – 11590 Sallèles-d'Aude :

- lundi 07 août 2023 de 09h à 12h,
- mercredi 23 août 2023 de 09h à 12h,
- jeudi 07 septembre 2023 de 15h à 18h.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- en mairie de Sallèles-d'Aude ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante :
<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaique>

La société responsable du projet est « ALBIOMA SOLAR ASSETS FRANCE 2 » – Zone Industrielle Courtine Ecoparc 120 rue Jean-Marie Tjibaou – 84000 Avignon. Toutes les informations techniques relatives au projet pourront être demandées à M. Elme de Loitière, chef de projet solaire et innovation – tél. : 04 90 87 29 65 @ : contact.asfr@albioma.com